

Comité Directeur

Réunion du 18 décembre 2020

En visio conférence à 17h00

Présidence : Pascal TRANQUILLE.

Présents : Didier BARDET, Pierre LAVALARD, Laurent BOURDIN, Alain LECLERCQ, Dominique DELABIE, Roland GRAIN, Didier DUTILLEUX, Philippe FOURE, Régis PATTE, Antonio DOS SANTOS, François CLERCQ, Alain CRESSON, Clothilde BRASSART, Sylvie SILVESTRE, Camille MERLE, Emmanuel FIRMIN.

Participent : Jean CHRISTOPHE FAVEREAUX (Président CAS), Emmanuel BOISSIER (CTD PPF) et Wilfried LECLERCQ (Secrétaire Administratif).

Absent excusé : Cyril PAGE.

1. Approbation PV du 12 novembre 2020.

Le PV est validé à l'unanimité des membres présents.

2. Mot du Président :

« Je suis heureux d'accueillir ce premier Comité directeur de cette nouvelle mandature

Remerciements

- à Marcel ainsi qu'aux membres sortants pour le travail accompli
- aux clubs en cette période compliquée

J'espère qu'on laissera rapidement les problèmes actuels derrière nous et ainsi reprendre le contact au plus près des clubs, sur le terrain »

3. Carnet :

Le Président transmet, au nom du Comité directeur, ses sincères condoléances aux familles endeuillées et cite :

- Monsieur Gérard HOUILLER, ancien sélectionneur de l'équipe de France et directeur de la DTN ;
- Monsieur Michel MUFFAT-JOLY, Président du District Isère ;
- Christopher, le frère de Brian DAIRAINÉ, arbitre du District ;
- Monsieur Laurent DEBEAUVAIS, frère de Jean François, membre sortant du Comité Directeur

4. AG LFA : retour par Pascal TRANQUILLE

Il précise la volonté du Président LE GRAËT de maintenir la Coupe de France. 5 clubs amateurs de la Somme sont encore concernés, AMIENS AC, US CAMON, ESC LONGUEAU et AMIENS SC Club professionnel chez les garçons et l'AMIENS FC PORTO et l'AMIENS SC chez les filles

Concernant les championnats, 3 scénarios sont envisagés :

- Arrêt des championnats à l'issue de la phase aller

- Play off et play down à l'issue de la phase aller
- Arrêt des compétitions en cours

Philippe FOURE travaille actuellement sur un calendrier global pour les jeunes et les seniors.

5. AG Ligue du 9 janvier 2021

2 listes ont été validées pour les élections à la LFHF.

Philippe FOURE et Didier BARDET sont sur la liste de Monsieur BRONGNIART

Régis PATTE est sur la liste de Monsieur BETTREMIEUX.

Pascal explique les difficultés en étant jeune président de se démarquer sachant qu'il a été contacté par les deux têtes de liste, il a répondu aux attentes de chacun en proposant des membres en place.

Il n'était pas question de favoriser l'une ou l'autre liste ni de se positionner.

Les clubs devront se connecter le 9 janvier pour voter, c'est très important. Un maximum de club doit se prononcer.

Didier BARDET intervient et conforte Pascal en précisant que le rôle du Président de District n'est pas de favoriser qui que ce soit, mais de travailler en entente cordiale par la suite et pour les clubs du département. Il regrette seulement la fronde qui vise le Président actuel, ce qui rend les choses peu évidentes malgré les bonnes relations avec les membres des deux listes. Il craint que cela laisse des traces, mais il faudra faire en sorte qu'il n'y ait pas de chasses aux sorcières. La volonté est de travailler dans les commissions pour l'intérêt des clubs de la Somme. A charge aux clubs de se prononcer.

Pascal remercie Didier pour son intervention, rappelle l'obligation de se connecter pour voter. Eventuelle possibilité d'être en distanciel au DSF pour suivre l'AG de la LFHF.

6. Conseil Ligue du 15 Décembre 2020 : Retour par Philippe FOURE

- Surtout question de l'Assemblée Générale de la LFHF qui va se tenir en distanciel. Seuls seront présents dans les bureaux de la LFHF les deux candidats à la présidence, des administratifs pour la bonne tenue de l'AG.
- C'est la société OOPN qui dirigera les élections à distance, soit la même entreprise que pour le DSF.
- 160.000€ distribués par les finances solidaires, ce qui correspondra à 5 ballons par clubs (redistribution des frais de mutations).
- Les clubs devront se prononcer sur la formule en R1 avec 2 ou 3 groupes (2x14 ou 3x12) avec une incidence de descentes dans les Districts.

7. District

Réception de plusieurs candidatures pour intégrer les commissions départementales provenant des clubs du SC PLESSIER et de l'AMIENS RIF. Chaque demande sera étudiée dans la composition future des commissions. Chaque personne ou club recevra une réponse.

D'autres se sont également manifestées, ont été ou vont être sollicitées comme Virginie SINOQUET pour la Commission Féminine, ainsi que Pauline CORDE selon son emploi du temps.

Dominique DELABIE informe les membres qu'il travaille à l'intégration d'un dirigeant de l'USNF pour s'investir dans la Commission Féminines. Sachant qu'il a déjà l'accord de Stéphane GOURLE, Président de l'US FRIVILLE, pour incorporer la Commission Foot Animation.

Gérard COSSIN s'est également manifesté.

Charge aux responsables de secteur d'avoir des référents dans chaque secteur en s'appuyant sur les clubs.

8. Point sur la COVID

Mise en ligne sur le site du DSF des informations transmises par la Hotline FFF.

Remerciement à Emmanuel BOISSIER pour le plan de reprise d'activité transmis.

Le Président souhaiterait obtenir un retour sur les difficultés ou non des clubs pour cette reprise d'activité et charge les membres de se renseigner dans leurs secteurs.

9. Intervention Jean-Christophe FAVEREAUX, Président de la Commission des Arbitres de la Somme (CAS) :

Ravi de vous retrouver, la CAS a continué de travailler malgré l'arrêt des compétitions.

L'aboutissement du classement 2019/2020 des arbitres était prévu après 6 journées de championnat, il a pu partiellement être effectué après les 5 journées disputées.

6 observations restent à réaliser, mais les promotions en D1 ont pu être annoncées, ce qui était la demande principale. Les catégories sont donc quasiment opérationnelles pour la reprise, et les dernières observations seront faites le plus rapidement possible pour achever le processus.

Problème avec le confinement pour l'examen final de la FIA organisée à Blangy Tronville, je remercie Pascal pour l'autorisation d'utiliser les différentes salles du DSF pour réaliser cet examen, 7 semaines après la date initiale, après un cours de révision générale en visio.

Résultats, 18 présents, 16 reçus.

Soit 16 arbitres stagiaires supplémentaires auxquels s'ajoutent les 11 jeunes formés juste avant le confinement. Une reprise en main sera effectuée avant les débuts sur le terrain.

La formation prévue en décembre est reportée.

Jean Christophe insiste ensuite sur le recrutement d'arbitres. Depuis 16 ans à la tête de la CAS, il a connu un temps où il était possible de couvrir en D5 et D6, ce n'est évidemment plus le cas aujourd'hui. On parle de fidélisation, mais il convient de travailler d'abord sur le recrutement avant de fidéliser.

Malgré les retours positifs pour le moment sur les assistants bénévoles en D2, cette solution palliative est une autre démonstration que le manque d'arbitres devient très alarmant. Je souhaite donc que vous vous saisissiez de ce problème. C'est le travail de tous et surtout pas seulement de la CAS. Je souhaite que le nouveau Comité directeur affiche que le recrutement des arbitres est une priorité. Malgré les efforts du précédent CD, d'Alain CRESSON à la tête de la commission Recrutement et fidélisation, on peut et on doit mieux faire. Des choses sont à mettre en place par les élus et tout le monde doit tirer dans le même sens.

La CAS souhaite ensuite disposer d'un local matériel dédié au sein du DSF, mais également pour les désignations du lundi soir. Jean Christophe demande la possibilité d'affecter la salle de cours du 2^{ème} étage à la CAS. Cela permettra de meilleures conditions de travail.

Alain CRESSON confirme que le recrutement des arbitres est le travail de tous. C'est une volonté de transversalité avec une intégration dans toutes les composantes du DSF. Avec des mises en œuvre de thématiques à aborder lors de chaque CD.

10. Intervention Emmanuel Boissier

Voir les diaporamas diffusés en Annexe 1 et 2.

11. Interventions secteurs

Roland GRAIN, SANTERRE :

Relance effectuée sur la non-participation à l'AG du 05/12/20 auprès des clubs :

Retour de 4 clubs avec diverses raisons, problème de connexion, oubli et pas nécessaire de voter car une seule liste.

Philippe FOURE, AMIENOIS :

Il a effectué le même travail que Roland, et les réponses sont identiques en termes de raisons invoquées. Comme Roland, il réitère l'importance de voter le 9 janvier 2021.

Régis PATTE, PONTHEIU :

Il avance un raisonnement similaire concernant ses clubs, le manque de suspens n'invitait pas à participer à l'AG.

Alain CRESSON, VIMEU :

Il rebondit sur les dires de ses collègues, effectivement la messe étant dite, les clubs ne voyaient pas forcément l'intérêt de se connecter et de voter.

Pascal TRANQUILLE, leur rappelle que pour la démocratie, il est important que tout le monde puisse participer et énoncer son point de vue.

12. Bureau du 8 décembre 2020, retour par Didier BARDET :

Il évoque les différents points abordés :

- Réactivation de la cellule intempéries pour la saison 2021/2022. Alain CRESSON est chargé de l'organisation et du règlement à mettre en place.
- Répartition des membres du bureau :
 - **Président** : Pascal TRANQUILLE
 - **Président Délégué** : Didier BARDET
 - **Vice-Président** : Philippe FOURE
 - **Secrétaire Général** : Sylvie SILVESTRE
 - **Secrétaire Général Adjoint** : Emmanuel FIRMIN
 - **Trésorier Général** : Pierre LAVALARD
 - **Trésorier Général Adjoint** : François CLERCQ
 - **Responsables de secteur** : Régis PATTE, Roland GRAIN et Alain CRESSON
- Point sur les salariés. Volonté de mettre en place un Directeur Administratif, Wilfried LECLERCQ est proposé aux membres du CD. Validé par les membres du CD.
- Trophées des Sports avec le Courrier Picard. Récompenses pour les sportifs de la Somme, avec un partenariat du SDF à hauteur de 2.700 € contre 1.500 € la saison passée. Le Président attend plus d'informations pour transmettre aux membres.
Quelques réserves sur le principe sont émises, cependant le DSF est volontaire sur la forme.
- Mise en place d'un référent pour l'entretien des bâtiments du DSF
- Organisation des Commissions et création d'une Juridique sur le même principe qu'en Ligue pour la gestion intégrale des litiges pour toutes les rencontres de championnats, quelle que soit la catégorie, ou forme de pratique (futsal, herbe, féminines, jeunes, vétérans etc...).

13. Agenda du Président Pascal TRANQUILLE :

- **AG de l'AMIENS SC ce 17/12/20 :**

Intéressant, rencontre de nombreuses personnes. Nouvel entretien prévu en janvier avec le club.

En effet, quelques idées émises ont retenu l'attention du club, notamment de mettre Amiens, en tant qu'unique club professionnel, comme le club phare du département. Un travail est possible avec le DSF, un partenariat souhaité.

- **Amiens Métropole le 21 Décembre 2020 à 16h30 avec Pierre LAVALARD**
- **Abbeville le 22 décembre 2020, avec Régis PATTE**

- **Conseil Départemental en janvier 2021**
- **Formation des nouveaux Présidents de District les 13 et 14 janvier 2021 à Clairefontaine**

14. Composition des commissions Didier BARDET

- **Validation de l'organisation et des Présidents ou Binômes**

Exposition des 4 pôles avec quelques modifications suite aux interventions des membres.

1- Pôle Juridique et championnats : Responsable Philippe FOURE

- a. **Juridique** – Philippe FOURE
 - i. Sportive – Philippe FOURE
 - ii. Calendriers – Philippe FOURE et représentants des pratiques concernées
 - iii. Suivi et Prévention des matchs à risques - Philippe FOURE et représentants des pratiques concernées
 - iv. Délégués - Alain FERRARETTI
- b. **Jeunes** : Laurent BOURDIN
 - i. Championnats – Laurent BOURDIN
 - ii. Coupes Somme Jeunes – Roland GRAIN
 - iii. Foot Animation - Dominique DELABIE
- c. **Coupes de la Somme Seniors** – Pierre LAVALARD
- e. **Foot diversifié** :
 - i. Vétérans : Sébastien TOUTAIN et Alexis LECLERCQ
 - ii. Futsal : Mehdi NASSAH et Yohan MOREIRA
 - iii. Foot Adapté : François CLERCQ et Camille MERLE
 - iv. Foot Loisirs : Philippe FOURE et Yann SEGALIN

2- Pôle Technique : Responsable : François CLERCQ

- a. **Technique** : François CLERCQ et Emmanuel BOISSIER
- b. **Arbitres** : Clothilde BRASSART et Jean Christophe FAVEREAUX
- c. **CDTIS** : Alain LECLERCQ et Régis PATTE
- d. **Féminines** : Camille MERLE et Angélique DANTIN. Volonté de transversalité au sein des clubs et de représentativité des secteurs, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

3- Pôle Information/Communication : Responsable Pierre LAVALLARD

- a. **Recrutement et fidélisation des arbitres** : Alain CRESSON
- b. **Finances** : Pierre LAVALLARD et Pascal TRANQUILLE
- c. **Médical** : Cyril PAGE. *Plus une cellule qu'une commission mais un travail est à réaliser, car elle ne repose pas uniquement d'une composition de médecins seuls. D'autres profils peuvent intégrer ladite commission pour la promotion du Sport santé, priorité actuelle du football et du sport en général.*
- d. **Information et Promotion** : Alain CRESSON et Philippe FOURE
 - i. Formation Dirigeants
 - ii. Modification des règlements
- e. **Communication et Marketing** : Pierre LAVALLARD et Wilfried LECLERCQ

4- Pôle Discipline et contentieux : Responsable : Didier BARDET

- a. **Discipline** : Didier DUTILLEUX et Luc FAGOO
- b. **Appel Discipline** : Didier BARDET et Guillaume COMBES (avocat)
- c. **Appel Affaires Générales** : Emmanuel FIRMIN et un avocat
- d. **Ethique** : Sylvie SILVESTRE et Emmanuel FIRMIN
- e. **CSEO** : Philippe FRANCOIS
- f. **Statut de l'Arbitrage** : Didier BARDET et Jean Christophe FAVEREAUX
- g. **Statut des Educateurs** : François CLERCQ et Emmanuel BOISSIER

5- Secteurs :

- a. **Amiénois** : Philippe FOURE et Antonio DOS SANTOS

- b. **Ponthieu** : Régis PATTE et François CLERCQ
- c. **Santerre** : Roland GRAIN et Laurent BOURDIN
- d. **Vimeu** : Alain CRESSON et Dominique DELABIE

Concernant les délégués, suite à une correspondance de Monsieur FERRARETTI relative aux frais actuellement en vigueur. Le Président a répondu directement, et précise qu'une étude est à faire sur le coût total, les frais annuels perçus par chacun avant de faire une proposition pour la saison prochaine. Il tient cependant à rappeler qu'il s'agit avant tout d'une action bénévole au service du football départemental.

Laurent BOURDIN informe les membres du principe en vigueur soit 0,38 € par kilomètre avec un minimum de 15 € et un maximum de 30€ par match pour les délégués. L'idée serait de fonctionner en zone comme pour les arbitres.

- Nominations des référents
 - **COVID** : Pascal TRANQUILLE conserve ce rôle de référent au niveau départemental
 - **Bénévolat** : C'est une tâche qui incombe aux responsables de secteur, qui doivent être acteurs de cette proximité voulue.

15. Vie des Clubs

Didier BARDET propose qu'une trame d'intervention soit mise en place lors d'intervention des membres du CD dans les clubs.

Il est question d'histoire des clubs à connaître, mais également des axes forts que le DSF souhaite mettre en place. Ce qui permettra d'avoir un discours cohérent pour tous les clubs. A charge aux élus d'apprécier en fonction des conditions de visite, réunion, AG, Label etc....

16. Questions des Clubs

- **Epide Doullens : Questionnement sur le futsal**

Emmanuel BOISSIER, CTD PPF a répondu au questionnement du club en transmettant toutes les informations utiles.

Il est cependant difficile de se projeter aujourd'hui mais certaines idées sont à retenir pour le maintien de la pratique chez les jeunes.

Monsieur LORNET sera sollicité pour intégrer la Commission futsal afin d'étayer ses idées et les mettre en place selon les possibilités.

17. Délibérations :

- **AG du 5 décembre 2020– Clubs Absents**

Pierre LAVALARD propose, exceptionnellement, de ne pas impacter les clubs absents par l'amende prévue dans les règlements. Soit 15€ par voix, doublé en cas d'AG Elective, ce qui était le cas.

Il rappelle que la LFHF ne sera peut-être pas aussi conciliante et rappelle aux clubs l'obligation de participer aux assemblées générales. En ligue, les clubs de District ont la possibilité de transmettre des pouvoirs nominatifs à d'autres clubs.

- **Nomination de Wilfried LECLERCQ en tant que Directeur Administratif :**

Une proposition sera formalisée par le bureau.

- **Service Civique, par Philippe Fouré :**

Un webinaire est prévu les 11 et 12 janvier 2021.

C'est intéressant pour le DSF dans l'optique du développement du PEF et des nouvelles pratiques au sein des clubs.

Mais quelle possibilité d'intervention aujourd'hui pour ce candidat. Plusieurs questions seront évoquées lors du webinaire par Philippe.

- **Barèmes Disciplinaires :**

Majoration des sanctions prévues par l'Article 12 du Barème Disciplinaire.

Depuis plusieurs mandature le Comité Directeur du District de la Somme de Football a décidé et entériné que tout crachat sur un officiel ferait l'objet d'une sanction majorée et portée à hauteur de 24 mois de suspension dont six avec sursis.

Compte tenu de la période sanitaire grave qui frappe actuellement notre pays et plus généralement une partie de la planète.

Compte tenu de l'acte particulièrement grave et des conséquences pour la santé de la victime.

En application des dispositions prévues au préambule du barème disciplinaire qui permet à l'organe de direction d'aggraver le barème disciplinaire.

Le Comité Directeur décide, sans limite de délai, de porter la sanction concernant un crachat sur officiel à 36 mois dont 12 avec sursis.

S'il s'avérait que, l'auteur de cet acte en faisant référence directement à un risque sanitaire et ainsi ne laissait planer aucun doute sur l'intentionnalité de son geste en manifestant sa volonté non équivoque de porter atteinte à la santé d'autrui, **des circonstances aggravantes** pourraient également être retenues entraînant une majoration de la décision de la commission Départementale de première instance.

En outre, le Comité Directeur de la Somme de Football décide, sans limite de délai, de majorer les sanctions concernant l'article 12 des règles du Barème disciplinaire concernant la victime non officielle en majorant le barème de référence :

- Pour les sanctions durant la rencontre à 8 mois
- Pour les sanctions hors rencontre à 12 mois.

S'il s'avérait que, l'auteur de cet acte en faisant référence directement à un risque sanitaire et ainsi ne laissait planer aucun doute sur l'intentionnalité de son geste en manifestant sa volonté non équivoque de porter atteinte à la santé d'autrui, **des circonstances aggravantes** pourraient également être retenues entraînant une majoration de la décision de la commission Départementale de première instance.

Cette délibération sera transmise au Conseil de Ligue des Hauts-de-France de Football pour information et application ainsi qu'à la Commission d'Appel Discipline de la Ligue des Hauts-de-France de Football.

Ces propositions sont validées sur le fond. Sur la forme, Didier DUTILLEUX, Président de la Commission Discipline, souhaiterait une harmonisation au sein de la LFHF entre les différents districts.

- ***Appel au nom du Comité Directeur***

En application de l'article 3.4.1.3 *l'appel interjeté par les instances* du règlement disciplinaire.

Pour toutes les décisions pour lesquelles le Comité Directeur estimerait le quantum non approprié et/ou pour les décisions supérieures à quatre matchs ferme pour lesquelles l'intéressé ou un club userait du droit d'appel prévu au point 3.4.1.2 du règlement disciplinaire le comité directeur se réserve le droit de faire appel à titre incident ou principal auprès de la Commission compétente à savoir pour les sanctions inférieures à un an auprès de l'organe disciplinaire d'appel du district et pour les sanctions supérieures auprès de l'organe disciplinaire d'appel de la ligue.

À cet effet,

Le Comité Directeur mandate :

- Pascal TRANQUILLE, N° Licence 2420921238
- Sylvie SILVESTRE, N° Licence 2546183701

afin d' interjeter appel dans les conditions prévues réglementairement.

Les membres désignés ci-avant sont ainsi mandatés pour ester et représenter le Comité Directeur dans l'intégralité des procédures découlant de l'Appel interjeté.

Cette délibération sera transmise au Conseil de Ligue des Hauts-de-France de Football pour information et application ainsi qu'à la Commission d'Appel Discipline de la Ligue des Hauts-de-France de Football.

18. Finances : Intervention du Trésorier Général, Pierre LAVALARD

Arrêt des comptes fin octobre avec un bilan positif de 30.000 €.

2 vecteurs à fluctuation :

- Les charges patronales en baisse en raison de la mise en chômage partiel des salariés du DSF
- Dépenses liées au COVID, environ 6.000 € actuellement, dépendront de la suite des événements

Concernant les frais de déplacement, aucun repère à ce jour pour se prononcer sur le suivi du prévisionnel.

Les remboursements kilométriques en retard des membres vont être effectués.

A partir de janvier 2021, ces règlements se feront mensuellement. A chacun de respecter ses envois de frais pour être remboursé en temps et en heure.

19. Divers

- ***Election au Comité Départemental Olympique Sportif (CDOS) :***

Suite à une sollicitation de Mr Marcel GLAVIEUX en qualité de Candidat tête de liste pour le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) concernant la présence en qualité de Membre représentant le Football de Mme TOURNEUR Charline licenciée N° 2547330942 pour le Club de Méricourt l'Abbé. A ce titre, et après délibération du Comité Directeur du District de la Somme de Football, à l'unanimité des membres présents et délibérants le 18 décembre 2020, le Comité Directeur valide la Candidature de Mme TOURNEUR Charline en qualité de candidate au CDOS sur la liste portée par Mr Marcel GLAVIEUX.

- ***Calendrier des réunions :***

- Prochain Bureau le 07/01/21 à 18h00 (format restant à définir)
- Prochain Comité Directeur le 23/01/21 à 9h30 (séance de travail à thèmes sur la journée)

Séance levée à 20h00.

Le Président : Pascal TRANQUILLE

La Secrétaire Générale : Sylvie SILVESTRE